

Communiqué de presse

Créteil, le 11 mars 2015

60 jours pour réussir en licence

Dès la rentrée 2015, l'UPEC met progressivement en place un nouveau dispositif d'orientation et d'accompagnement individualisé pour les étudiants entrants en licence, le programme « Les 60 premiers jours ». Une série de mesures pédagogiques innovantes avec un objectif bien précis : faire réussir un plus grand nombre d'étudiants en licence.

Dans le cadre de sa nouvelle offre de formation commune avec l'UPEM, l'UPEC fait de la réussite en licence une de ses priorités. Dès la rentrée prochaine, le dispositif « Les 60 premiers jours » sera déployé progressivement suivant trois grandes phases complémentaires, accroissant ainsi les chances de réussite du plus grand nombre.

Accueil et intégration

Le premier volet du dispositif vise à faciliter l'adaptation des nouveaux arrivants à leur nouvel environnement de travail et à améliorer leurs premiers pas en tant qu'étudiant. Dès leur inscription au mois de juillet, ils seront mis en relation avec d'autres étudiants via les réseaux sociaux et auront la possibilité de visiter virtuellement le campus de manière facile et ludique.

Formalisation du parcours individuel de formation

Un accompagnement individualisé permettra aussi bien de soutenir les étudiants les plus fragiles ou décrocheurs, que de proposer rapidement des parcours alternatifs à ceux qui souhaiteraient modifier leurs choix initiaux (environ 30% des inscrits) et d'offrir aux étudiants en capacité la possibilité de suivre un parcours de formation renforcée. Pourront ainsi être proposés le suivi de la première année de licence en deux ans, une réorientation vers d'autres filières via des passerelles aménagées dès les premières semaines de la rentrée, des cursus de double licence ou une licence en deux ans et demi complétée par une expérience à l'étranger.

Contact

Bénédicte RAY

Direction de la Communication - Relations Presse

benedicte.ray@u-pec.fr - 01 45 17 44 95

www.u-pec.fr

Signature d'un contrat pédagogique

Le troisième temps fort du dispositif consistera à préparer un contrat pédagogique que l'étudiant signera à l'issue de ces 60 jours, formalisant ainsi son projet de formation, l'aménagement de son cursus et servant de référence pour la suite de son parcours.

Le numérique au service de l'innovation pédagogique

Un ensemble de nouveautés pédagogiques seront mises en œuvre, telles que la classe inversée, la classe virtuelle et la formation à distance. Un e-portfolio reprenant les différentes étapes de la formation suivie par l'étudiant ainsi que les activités culturelles et civiques auxquelles il a participé fera office de mémoire, complété par un portefeuille d'expériences et de compétences particulièrement utile pour une future recherche de stage ou d'emploi.

Le dispositif « Les 60 premiers jours » sera progressivement mis en place à partir de la rentrée 2015 puis généralisé à la rentrée 2017.

A propos de l'UPEC (Université Paris-Est Créteil)

Avec 30 000 étudiants et 12 facultés et instituts, l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne est la plus grande université multidisciplinaire et professionnalisée d'Ile de France. Créée en 1971, l'UPEC est une réussite collective qui offre aujourd'hui une gamme complète de formations (du diplôme universitaire de technologie au doctorat) et compte 31 laboratoires couvrant presque toutes les disciplines.

